

TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

Investir pour les ingénieurs ECAM de demain



L'ECAM Lyon : Devenir Ingénieur autrement

Depuis plus de 110 ans, l'ECAM Lyon dispense une formation d'ingénieurs généralistes de type Arts & Métiers. Administrée par une Fondation Reconnue d'Utilité Publique depuis 1977, elle veille à conserver ses valeurs, telles que l'attention aux autres, la solidarité, ou l'engagement...

La priorité de l'ECAM Lyon est aujourd'hui de rester une **grande école ouverte à tous et de former des ingénieurs conjuguant l'excellence scientifique et technique à la conscience éthique.**

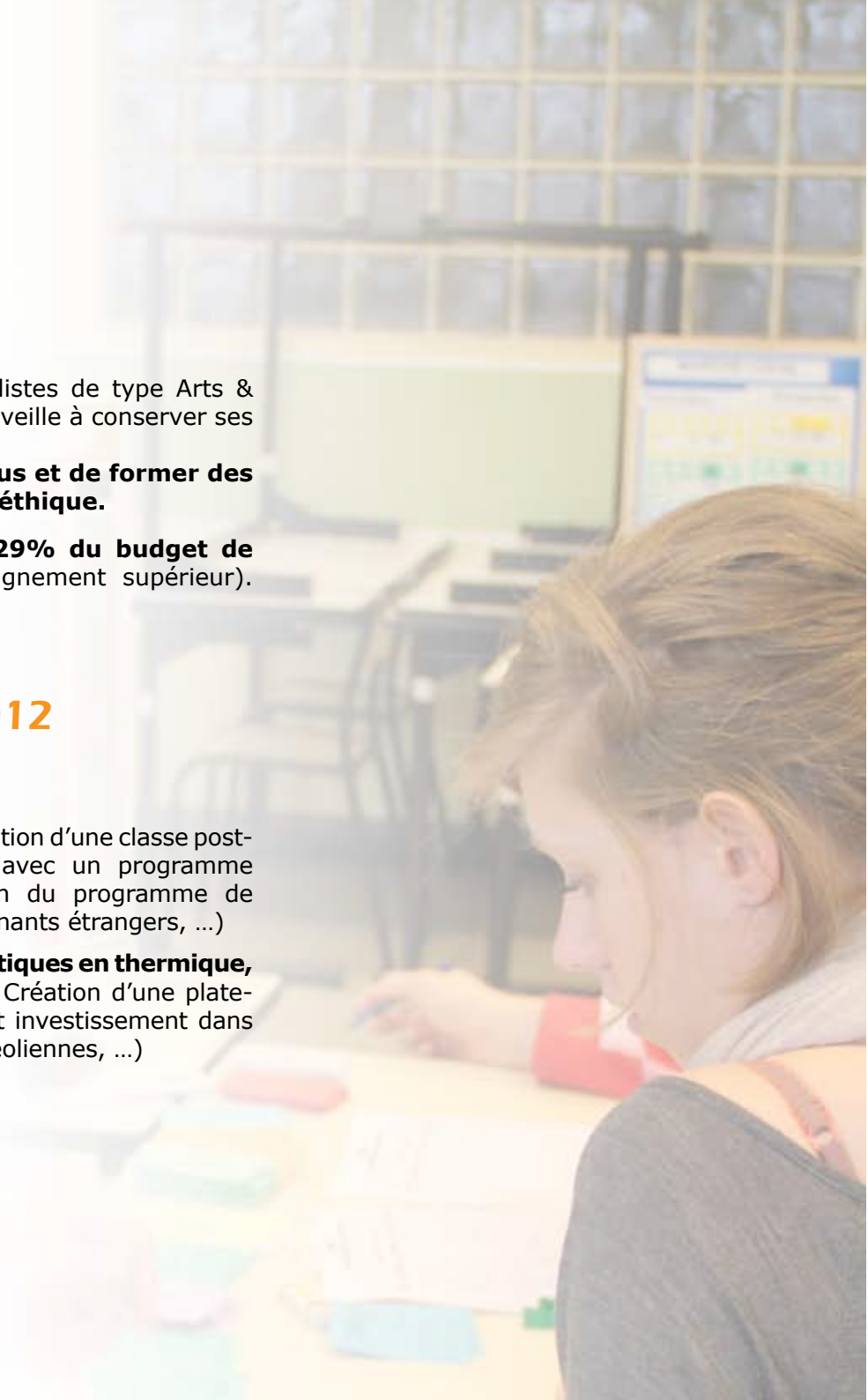
En raison du statut associatif de l'école, **la taxe d'apprentissage représente 29% du budget de l'ECAM Lyon** (contre 10% en moyenne pour les autres établissements d'enseignement supérieur). Votre contribution est donc vitale pour poursuivre la formation des élèves-ingénieurs.

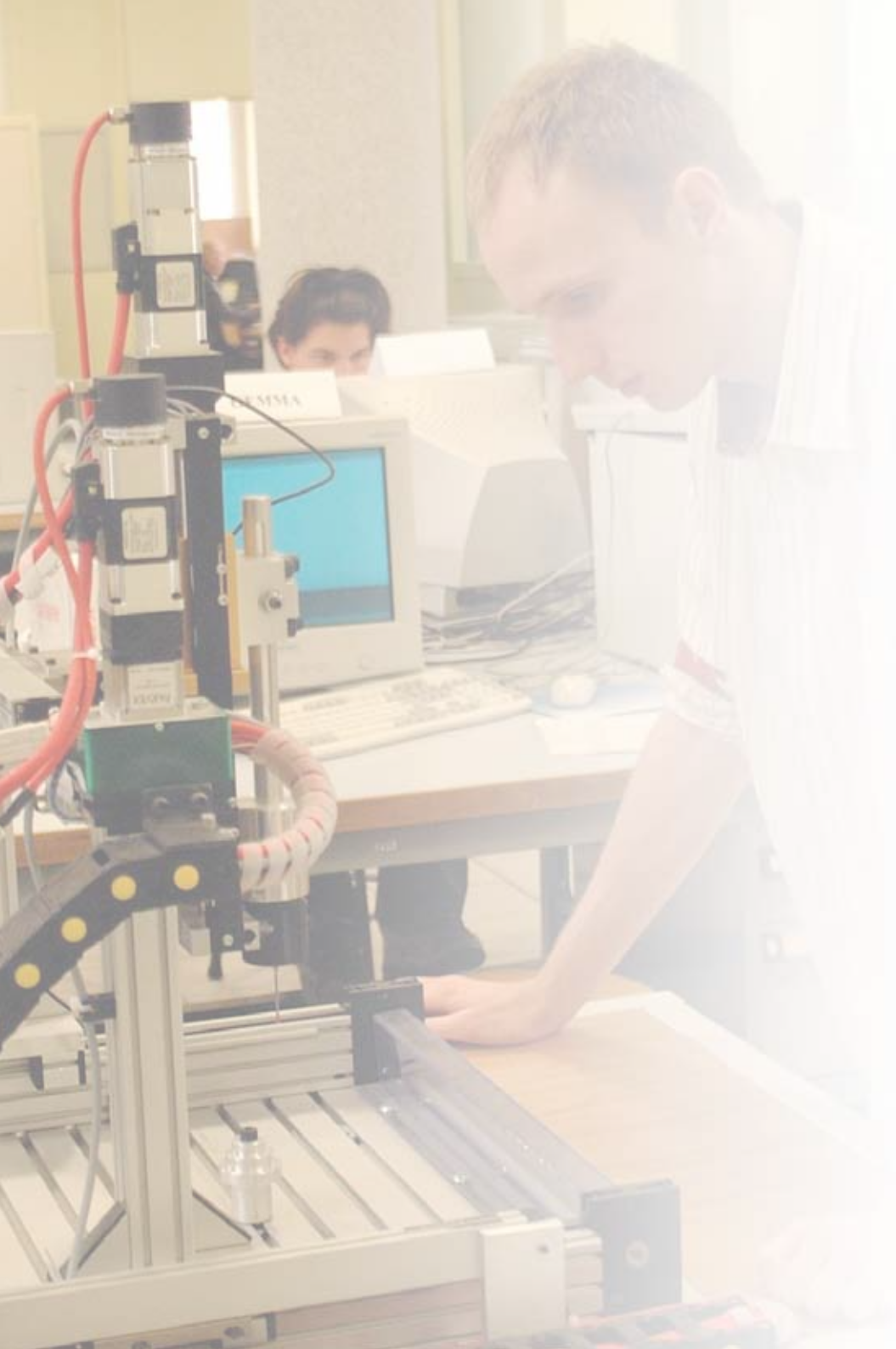
Votre soutien en 2011 a permis

- Le développement de nos partenariats internationaux : signature d'un accord avec l'Inde (Université de Surathkal) et des prospections en Pologne
- L'augmentation des élèves par promotion : 146 étudiants en classe préparatoire à la rentrée 2011
- L'embauche de deux enseignants-chercheurs dans les départements de Génie Electrique et Automatique et de Génie Energétique et Mécanique
- Des investissements pédagogiques : oscilloscopes au département Génie Electrique et Automatique et polisseuses au département Sciences des Matériaux

Nos projets pour 2012

- **Classe internationalisée** : Création d'une classe post-bac d'élèves-ingénieurs ECAM avec un programme à 75% anglophone (conception du programme de formation, recrutement d'enseignants étrangers, ...)
- **Renforcement des travaux pratiques en thermique, électrotechnique et pilotage** : Création d'une plateforme technique « Energies » et investissement dans le matériel (panneaux solaires, éoliennes, ...)





Les modalités

1. Contactez l'organisme répartiteur de taxe d'apprentissage (OCTA) de votre choix
2. Précisez sur le bordereau de versement
 - La somme versée
 - Le destinataire : ECAM Lyon - 40, montée Saint Barthélemy - 69321 Lyon Cedex 05
 - Le N° SIRET : 779 883 446 000 14
 - Les capacités d'habilitation de l'ECAM :
 - Catégorie C (niveau I)
 - Catégorie C (niveau I) et B (niveau II et III) par cumul
 - Effectuez votre versement avant le 29 février 2012

L'ECAM facilite votre déclaration de taxe :

- Des **outils de gestion de TA proposés par l'ECAM** : en fonction de la structure de votre entreprise (site unique ou filiales) et de vos projets d'affectation (plus ou moins de 5 écoles)
- La possibilité de verser votre **taxe d'apprentissage en matériel pédagogique**
- Un **programme de reconnaissance** pour les grands partenaires

Pour en savoir plus :
Maele ALLAIN
Responsable Taxe d'Apprentissage
maelle.allain@ecam.fr
Tél : +33(0)4 72 77 06 85
Fax : +33(0)4 72 77 06 11



Merci de votre soutien en 2011.
Pour 2012, nous comptons sur
vous pour participer à nos
projets ambitieux.
Ensemble construisons la
société de demain.

Desplanches
Directeur général
de l'ECAM.



40, montée Saint Barthélemy
69321 Lyon Cedex 05
Standard : 04.72.77.06.00

www.ecam.fr